



**S'UNIR.
AGIR.
GAGNER.**



Entente du secteur public et perspectives pour la ronde 2023

Secteur public CSN

Présentation par

Caroline Senneville, présidente de la CSN

François Énault, premier vice-président de la CSN

Frédéric Lavigne, coordonnateur du CCSPP et porte-parole à la table centrale pour la CSN

Une ronde de négociation du secteur public CSN 2018-2021

- Sur le thème de **S'UNIR. AGIR. GAGNER.**
 - La quatorzième (14^e) ronde
 - La troisième (3^e) en l'absence d'un front commun
 - La première (1^{re}) en situation de pandémie mondiale
- Dans un contexte où les réseaux sont à la limite du point de rupture, triste résultat de décennies de coupes budgétaires et de réorganisations
- Une ronde qui passera à l'histoire

UNE RONDE DE NÉGOCIATION UNIS

- Les 4 fédérations du secteur public réunies en CCSPP
- Toutes les constituantes de la CSN, avec l'objectif de favoriser le travail interéquipe et interservice
- En contexte pandémique sans précédent, nous avons collectivement su faire preuve d'un niveau d'agilité et de réaction hors du commun dans le cadre d'une négociation, qui s'est déroulée de manière aussi inattendue qu'imprévisible

SE DONNER LES MOYENS D'ACTION

- Au printemps 2021, nous nous sommes dotés de tous les moyens requis afin de pouvoir exercer la grève au moment nécessaire pour la négociation
- Des avancées significatives ont été faites en lien avec les « nouveaux » services essentiels en santé et services sociaux, permettant ainsi un plus grand rapport de force
- En mai et en juin 2021, les travailleuses et les travailleurs du secteur public CSN ont exercé la grève

S'UNIR. AGIR. GAGNER.

- Le 23 juin 2021, les fédérations du secteur public réunies en CCSPP ont constaté une entente de principe globale, entérinée dans les jours suivants par les instances fédératives de négociation
- L'entente de principe globale a été adoptée dans une très forte proportion par les assemblées générales

Une orientation générale de négociation à l'effet de mettre l'accent tant sur les conditions de travail et de pratique que sur l'amélioration des conditions salariales

- Des investissements qui ont permis de négocier aux tables sectorielles des améliorations importantes des conditions de travail et de pratique
- Une entente salariale de 6 % sur 3 ans prévoyant des augmentations additionnelles pour les travailleuses et les travailleurs les moins bien payés a été conclue
- Des contributions de l'employeur conventionnées pour l'assurance maladie qui ont été triplées

- En équité salariale, des règlements de plaintes de maintien d'équité salariale permettent à plusieurs dizaines de milliers de femmes de voir leur rémunération relevée et de recevoir des sommes très importantes en rétroactivité salariale
- Bien que la Loi sur l'équité salariale ait eu 25 ans en novembre 2021, la bataille n'est pas terminée et la lutte se poursuit

PERSPECTIVES POUR LA RONDE 2023

- Tandis que les conventions collectives 2021-2023 sont encore en processus de signatures, la démarche pour la ronde 2023 débute
- Une volonté réaffirmée par les fédérations du secteur public CSN de s'inscrire dans une démarche et un calendrier, en vue de faire alliance en CCSPP pour la ronde 2023
- En février 2022, l'ensemble des syndicats devront se prononcer sur les alliances CSN et sur un éventuel front commun avec d'autres organisations syndicales
- Au printemps 2022, les fédérations et les syndicats élaboreront un projet de cahier de revendications
- À l'automne 2022, les assemblées générales seront consultées pour adopter le cahier de revendications
- D'ici le 30 octobre 2022, les négociations avec le gouvernement pour le renouvellement des conventions collectives débuteront